

Autres compétitions d'orientation

L'ORIENTATION A VTT (O'VTT) :

Le O'VTT se court sur des cartes de C.O. à des échelles allant de 1/15000 à 1/25000. Un code spécifique permet d'indiquer la « cyclabilité » des voies (sentiers, chemins ou routes) que le coureur peut être amené à emprunter.

Comme pour les courses pédestres, les coureurs sont lâchés sur des circuits matérialisés par des balises où ils doivent poinçonner pour valider leur passage. En O'VTT, il est en général interdit de sortir des voies repérées sur la carte.



L'ORIENTATION A SKI (O'SKI) :



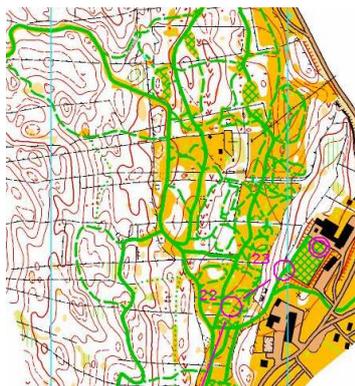
Toutes les règles de la course pédestre s'appliquent au coureur à ski avec cependant les particularités suivantes :

- Dans une épreuve à ski, les concurrents peuvent être amenés à se déplacer à pied mais dans ce cas, et sauf indication contraire de l'organisateur, ils doivent garder avec eux leur équipement de ski
- Les concurrents doivent se conformer aux règles de circulation en vigueur, sauf précision de l'organisateur.

L'échelle de la carte 1/15000 ou 1/10000 format A4

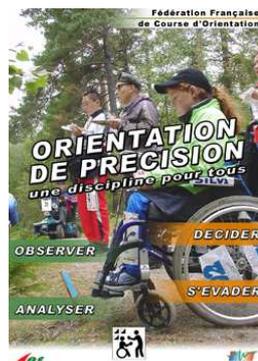
Pour la course à ski la représentation des pistes sur la carte. (Normes ISkiOM) doit donner une indication de leur « skiabilité » en vert (voir le règlement pour la cartographie). La carte est donc une réalisation spécifique.

Pour éviter une confusion d'emplacement sur des carrefours ou des maillages de chemins denses, un point rouge (0.6 ou 0.8) au centre du cercle précise l'emplacement du poste.





L'ORIENTATION DE PRECISION (O'PRECISION) :



Les parcours consistent à réaliser des circuits non chronométrés, sur lesquels sont disposés des points d'observation d'où sont visibles plusieurs balises sur des détails ou éléments de terrain.

Il faut poinçonner le carton de contrôle dans la case correspondante à la balise choisie et en fonction de la définition du poste et des informations données par la carte.

Les catégories (E, A, et D) ne tiennent pas compte de l'âge, du sexe et de la facilité à se mouvoir, mais du degré de difficulté technique du parcours. Ces parcours privilégient l'aspect mental afin de permettre la confrontation entre les valides et les différents handicaps.

Le concurrent choisit sa catégorie en fonction du niveau dans lequel il souhaite participer.

Pour les parcours A et E, les postes comportent deux éléments : un point d'observation et un ensemble de 3 à 5 balises ainsi que deux ou trois postes d'observation positionnés sur le parcours ou sera jugé le temps de réaction et de décision pour séparer les ex æquo.

Pour les parcours D, débutants et handicapés mentaux, les postes placés sur l'itinéraire seront conventionnels avec un poinçonnage à l'aide d'une pince placée au poste.

1 - Le point d'observation



Est matérialisé par un piquet plaquette qui indique, éventuellement le numéro du poste, et la couleur des catégories concernées :

- Bleu : E – Elite
- Jaune : A - Assez facile
- Blanc : D – Débutants

Toutes les balises d'une même grappe y sont visibles. Les compétiteurs peuvent cependant se déplacer afin de visualiser les balises mais seulement sur les chemins autorisés. Un piquet indépendant, à proximité, porte une pince facilement accessible pour valider les réponses.

2 - Les grappes de balises



A chaque poste, 3 à 5 balises sont disposées à des distances qui varient suivant les catégories.

Les postes doivent être nommés de gauche à droite de A à E à partir du point d'observation.

En catégorie Elite, il est possible que l'emplacement des balises d'un poste soient toutes fausses, la réponse est alors Z.

3 - Le carton de contrôle



Le carton de contrôle possède pour chaque poste : 6 cases nommées A B C D E et Z.

Le concurrent poinçonne la case qu'il choisit comme réponse.

4 - La grille de définition du poste

9	A-G	↓	⊗						
10	A-E	↓	⊗						
11	A-E	↓	○						
12	A-E	↓	○	•					
13	A-E	↓	•						↓
14	A-E	↓	∧						↓
15	A-D	↓	∧						↓
16	A-E	↓	•	▲					↓

○-----140-----○

Est identique à celle de la CO classique, seules quelques informations diffèrent comme le nombre de balise par grappe (col.B) et le sens de visualisation de ces dernières (col.H).

Elle précise l'emplacement de la balise recherchée.

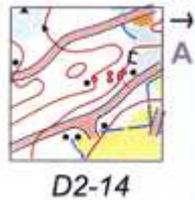
5 - La carte



Mise en situation WTOC 2004
Poste 14 - étape 2

Carte aux normes IOF - ISSOM
Echelle 1/5000

Solution



A la fin de l'épreuve une feuille est fournie aux concurrents sur laquelle figurent le positionnement des balises, du point d'observation et les solutions pour chaque poste.